

Motion n°1 - Changement du cycle de présidence

Situation initiale: Le cycle de la présidence de Swiss Badminton doit être adapté pour qu'il aille de pair avec le cycle olympique. Les prochaines élections après 2020 auraient alors lieu en juin 2023, 2025, 2027 et ainsi de suite.

Motion n°1:

En 2020, le Président de Swiss Badminton devrait être élu pour 3 ans (jusqu'en juin 2023 inclus), après quoi les élections auraient lieu tous les deux ans, les années impaires.

Motion n°2 - Lignes directrices de Swiss Badminton

Situation initiale: Lors de plusieurs séances stratégiques à l'automne 2019, le secrétariat de Swiss Badminton a mis en place des lignes directrices. Celles-ci ont été vues, modifiées et acceptées par le Comité central.

Nous vous recommandons donc d'accepter [ce document](#) dans sa forme actuelle.

Motion n°2: Acceptation des lignes directrices de Swiss Badminton